

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Ville de Rosemère**

**Une séance extraordinaire** du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue au centre administratif, dans la salle de conférence de la Direction, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par téléconférence le lundi 11 novembre 2019 à 9 h.

**Sont présents dans la salle de conférence de la Direction :** Paolo Galati, président; James Di Sano, commissaire; Gaëlle Absolonne, directrice générale; Anna Sollazzo, directrice des affaires corporatives et secrétaire générale; Stephanie Krenn, directrice du Service des ressources humaines; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

**Sont présents par téléconférence :** Bob Pellerin, vice-président substitut; Guy Gagnon et Melissa Wall, commissaires; et Tara Anderson, commissaire-parent.

**Absents :** Vicky Kaliozakis, vice-présidente; Stéphane Henley, commissaire-parent; et Frédéric Greschner, directeur général adjoint.

**0.0 Reconnaissance du territoire**

*Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kanien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.*

*Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.*

**1.0 Ouverture de la séance**

Le président ouvre la séance.

**HEURE : 9 h 00**

La directrice des affaires corporatives et secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

**2.0 Adoption de l'ordre du jour**

Adoption – ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que l'ordre du jour présenté au document n° SWLSB-2019/11/11-CA-001 soit adopté sans modification.

**EC-191111-CA-0017**

**Adoptée à l'unanimité**

**3.0 Ressources humaines**

**3.1 Dossier d'un employé**

La directrice du Service des ressources humaines fait savoir que l'année d'embauche devrait lire 2017-2018. Le dossier a été présenté au conseil des commissaires en réunion à huis clos. Il s'agit ici de la prochaine étape.

Dossier d'un employé

ATTENDU QUE l'employé n° XX a été engagé au cours de l'année scolaire 2017-2018;

**EC-191111-HR-0018**

ATTENDU QUE l'employé a été suspendu le 19 août 2019;

ATTENDU QU'une entente a été conclue entre la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, l'employé et l'Association québécoise des cadres scolaires concernant la démission de l'employé;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que, sur recommandation du comité des ressources humaines, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier confie à la directrice générale le mandat de signer tout document visant à donner plein effet à l'entente conclue entre la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, l'employé n° XX et l'Association québécoise des cadres scolaires.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **4.0 Période de questions**

Aucune question n'est posée.

#### **5.0 Clôture**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall de lever la séance.

**Adoptée à l'unanimité**

**HEURE : 9 h 03**

**PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 27 novembre 2019**

---

**Anna Sollazzo, secrétaire générale**

---

**Paolo Galati, président**